

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail – Justice – Solidarité

127
DECRET D/2020/..... /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION D'UN HAUT CADRE
A LA BANQUE CENTRALE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2017/017/ AN du 08 Juin 2017, abrogeant la Loi L/2016/064/AN du 09 Novembre 2016, elle-même modifiant la Loi L/2014/016/AN du 02 Septembre 2014 portant Statut de la Banque Centrale de la République de Guinée;

Vu le Décret D/2018/116/PRG/SGG du 13 juillet 2018, portant Organisation de la Présidence de la République ;

DECRETE:

Article 1^{er}: Monsieur Thierno Madjou SOW, précédemment directeur national adjoint du Budget, est nommé 1^{er} Vice-Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée.

Article 2 : Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires sera enregistré et publié au journal Officiel de la République.

Conakry, le 22 JUIN 2020


Professeur Alpha CONDE